



Commune de Civrieux d'Azergues
Compte rendu CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le 15 avril à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 07 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Marie-Pierre TEYSSIER, Michel PASSARELLI, Liliane DALLA LIBERA, Gabriel BARROT, Mylène ROLAND, Gérard MOREL, Gérard GALOIS, Christine CHENIVESSE, Etienne du CHAFFAUT, Loïc BOUCHARD, Françoise BRESSON, Isabelle ADELINÉ, Gabriel EHRET, Denis BINAUD, Béatrice CESARI

Nombre de conseillers en exercice: 15 présents : 15 votants: 15
Secrétaire de séance : Mylène ROLAND

En préambule M. Gabriel EHRET a été autorisé à s'exprimer pour faire une mise au point sur l'engagement de Denis BINAUD au cours du mandat précédent et sur le déroulement de la campagne électorale.

Délibération fixant les indemnités de fonction

Mme le Maire propose de fixer les indemnités conformément aux grilles indiciaires et identique à ce qui se faisait précédemment, soit 43% de l'indice majoré 1015, ce qui représente 1634.63€brut pour le maire et 16.5 % de l'indice majoré 1015 , ce qui représente 627.24€brut pour les adjoints.

Mme le Maire soumet au vote
1 abstention, 14 pour

Délibération fixant le nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Conformément aux articles L123-6-7, il appartient au conseil municipal de déterminer le nombre maximum de membres élus et nommés, qui peut être au nombre de 8 au total, soit 4 élus et 4 nommés. Madame le Maire propose 4 élus nommés par le conseil municipal et 4 membres extérieurs.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Délibération portant délégation au Maire au titre des articles L2122-22 du Code Générale des Collectivités Territoriales et L212-34 du Code du Patrimoine

Lecture est donnée de tous les alinéas de l'article 1

Mme le Maire demande au conseil de délibérer et soumet au vote

Par 1 abstention et 14 pour, le conseil municipal donne au Maire les délégations précitées.



Délégation des Adjointes

Madame le Maire donne délégations aux adjoints :

Mme le Maire est responsable de l'urbanisme.

M. PASSARELLI, 1^{er} adjoint est délégué pour remplir les fonctions de responsable des bâtiments communaux, de la culture et du patrimoine

Mme DALLA LIBERA, 2^{ème} adjointe est déléguée pour remplir les fonctions de responsable de l'action sociale, du cimetière et du jumelage

M. BARROT, 3^{ème} adjoint est délégué pour remplir les fonctions de responsable voirie, cadre de vie, entreprises et artisans

Mme ROLAND, 4^{ème} adjointe est déléguée pour remplir les fonctions de responsable des affaires scolaires, de la petite enfance, et de la communication

Mme le Maire énumère les commissions, dit que leur durée est fixée à 6 ans et qu'elle souhaite qu'il y ait un maximum de 5 élus dans chaque commission.
Le conseil approuve.

Commissions Communales

Commissions	Membres	Vote
Finances	MP Teyssier, M. Passarelli, M. Roland, G. Barrot , E. du Chaffaud, B. Césari	15 pour
Personnel	MP Teyssier, M. Passarelli, M. Roland, G. Barrot, E. du Chaffaud, B. Césari	15 pour
Urbanisme	MP Teyssier, G. Barrot, E. du Chaffaut, L. Bouchard, G. Galois	3 abstentions, 12 pour
Bâtiments	M. Passarelli, C. Chenivesse, G. Morel, G. Ehret	15 pour
Voirie, transport, assainissement	M. Passarelli, G. Barrot, L. Bouchard	15 pour



Environnement	G. Barrot, L. Bouchard, G. Ehret	15 pour
Culture patrimoine	M. Passarelli, M. Roland, C. Chenivesse, B. Césari	15 pour
Enfance jeunesse/affaires scolaires/CME	L. Dalla Libéra, M. Roland, I. Adeline, B. Césari	15 pour
Communication	M. Roland, C. Chenivesse, I. Adeline	15 pour
jumelage/manifestations/vie associative/GSC	M. Passarelli, L. Dalla libéra, F. Bresson, G. Morel, C. Chenivesse	15 pour
Jeunes pro/Mission locale/Entreprises Artisans	F. Bresson, G. Morel, L. Bouchard, G. Galois	15 pour
Affaires sociales /CCAS	M. Teyssier, L. Dalla libéra, M. Roland, E. Du Chaffaut, B. Césari	15 pour
Cimetière	L. Dalla Libéra, L. Bouchard	15 pour
Appel d'offres	Présidente :M.P Teyssier, Titulaires : M. Passarelli, G. Barrot, E. du Chaffaut Suppléants : L. Dalla Libéra, G. Morel, C. Chenivesse	2 abstentions 13 pour

Désignation des membres de Syndicats Intercommunaux

Mme le Maire, soumet au vote le nom des élus qui après concertation, souhaitent être les représentants de la commune dans les syndicats intercommunaux.



Madame Césari demande les raisons de l'exclusion des élus de l'opposition au sein des syndicats. Mme le Maire répond que cette décision a été prise avec les élus de sa liste et suivant des conseils qu'on put lui être donnés à cet effet.

Compte tenu de cette situation, Gabriel Ehret, n'a pas souhaité prendre part au vote.

Syndicats	Membres	Vote
SIEVA (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azegues)	<i>Titulaires</i> : Marie-Pierre TEYSSIER, Françoise BRESSON <i>Suppléant</i> : Michel PASSARELLI	1 abstention – 1 contre – 12 pour
Syndicat Intercommunal de Gendarmerie	<i>Titulaires</i> : Marie-Pierre TEYSSIER, Gérard MOREL <i>Suppléantes</i> : Christine CHENIVESSE, Liliane DALLA LIBERA	1 abstention – 1 contre – 12 pour
SIVOS - Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire	<i>Titulaires</i> : Mylène ROLAND, Liliane DALLA LIBERA <i>Suppléante</i> : Isabelle ADELIN	1 abstention- 1 contre – 12 pour
SYDER	<i>Titulaire</i> : Michel PASSARELLI <i>Suppléant</i> : Gabriel BARROT	2 contre – 12 pour
Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de l'Azergues	<i>Titulaires</i> : Gabriel BARROT, Liliane DALLA LIBERA représentant le SMRPC	2 contre – 12 pour
Syndicat Mixte Beaujolais Azergues	<i>Titulaires</i> : Loïc BOUCHARD, Marie-Pierre TEYSSIER <i>Suppléante</i> : Christine CHENIVESSE	2 contre – 12 pour

Correspondant Défense

Il convient de nommer un correspondant : Mme CHENIVESSE

Plan Communal de Sauvegarde

Le dossier sera vu en commission adjoints et les membres de ce plan seront désignés lors du prochain conseil municipal

Tirage du Jury d'Assises 2015

Il appartient aux communes d'effectuer le tirage au sort de 3 personnes désignées parmi les électeurs de la commune

Sont tirés au sort : Mme BON épouse MATIAS



Commune de
CIVRIEUX D'AZERGUES – 69380
Canton de Limonest
Département du Rhône

Conseil Municipal séance du 15 avril 2014

Mme Stéphanie BARBERET
Mme Isabelle CHAMPAVIER

Questions diverses

Mme Césari interroge au sujet de la réforme des rythmes scolaires : les responsables de commission ont plusieurs rendez-vous très prochainement.
La commission scolaire doit se réunir vendredi 18 avril à ce sujet.

La séance est levée à 21h10.

Prochaine réunion de conseil municipal : mardi 20 mai à 20h30